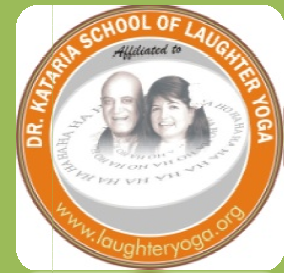


Formation pour toute personne désireuse d'ajouter plus de rire et de bonne humeur dans sa vie.
Formation professionnelle certifiante pour tout thérapeute de santé, de la relation d'aide, des relations humaines, du développement professionnel et personnel...



Formation de Yoga du Rire 26 au 27 novembre 2011 au sud de RENNES à BOVEL



Dispensée par Marjorie HAUSER
Professeur Certifiée et Praticienne
de Yoga du Rire depuis 5 ans
Sophrologue Formatrice
Marjorie travaille et collabore à la reconnaissance des bienfaits du rire et de la bonne humeur dans les écoles, les maisons de retraite, les associations et MJC.

Son parcours est riche de rencontres, de partages et de créativité qu'elle souhaite partager avec vous.



Découvrez une méthode innovante et joyeuse de la gestion du stress et du bien-être grâce au rire.

Enrichissez vos compétences professionnelles par les exercices et techniques du Yoga du rire.

Evoluez car le rire ne change pas la vie, il vous change vous !

- Objet : Marjorie HAUSER, votre Formatrice, s'engage à organiser et animer la formation intitulée « Formation de Yoga du Rire »
- Public concerné : Toute personne désireuse d'ajouter plus de rire et de bonne humeur dans sa vie, thérapeute de santé, de relation d'aide, des relations humaines, du développement professionnel et personnel...
- Organisation : La formation aura lieu du 26 au 27 novembre, à Bovel, commune se situant au sud-ouest de Rennes.
L'action de formation se déroulera de 9H00 à 18H00 le 1^{er} jour et de 9H00 à 17H00 le deuxième jour, soit 13 heures de formation.
Une séance de Yoga du Rire est proposée la veille, le 25 novembre, de 19H00 à 20H30, à Bovel. Séance gratuite, optionnelle et ouverte à tous. L'obtention du certificat est conditionnée par une participation à la totalité des actions de la formation sur les deux jours.
- Programme : 80% pratique : ateliers, création de séances et d'exercices de rire, de jeux, en groupe et en sous groupe...
20% théorique : c'est quoi, d'où ça vient, pourquoi, pour qui, comment, où ???...
Dans le cadre d'une demande de prise en charge de l'action de formation, programme complet sur demande.
- Inscription : L'envoi du bulletin d'inscription, accompagné d'un chèque d'acompte permet de confirmer votre participation.
- Annulation : En cas d'annulation par Marjorie HAUSER, les participants seront prévenus et l'acompte remboursé dans son intégralité.
En cas d'annulation de votre part, jusqu'à un mois de la formation, l'acompte est remboursé. A moins d'un mois, 25% du coût total de la formation est due, en plus de l'acompte. A moins de 10 jours, la totalité de la formation est due.
- Tarif : Le tarif de la formation est fixé à 220€TTC pour 2 jours, livret pédagogique, certificat et photos de la formation compris.
Les repas et hébergement ne sont pas compris dans le prix de la formation.
Un acompte de 66€ est demandé.
Le paiement du solde, d'un montant de 154€TTC, s'effectuera le 1^{er} jour de la formation.
Toute formation commencée est due dans son intégralité.
Dans le cadre d'une prise en charge de l'action de formation, convention complète sur demande.
- Hébergement : Nous vous encourageons vivement à réserver au plus tôt si vous avez besoin d'un logement.
Des logements proches du lieu de formation se trouvent à Bovel, Maure de Bretagne, Baulon...
Liste sur demande.